



## Dommages liés à l'alcool : priorité aux jeunes et aux conducteurs

**Le Parlement a adopté en plénière un rapport sur une stratégie de l'UE en vue d'aider les Etats membres à réduire les dommages liés à l'alcool. Ce rapport d'initiative soutient la communication de la Commission et met la protection des jeunes et la lutte contre l'ivresse au volant au cœur de l'intervention européenne.**

Le rapport d'Alessandro Foglietta (JEN, IT) soutient la démarche de la Commission dans sa communication sur la consommation dangereuse et nocive d'alcool mais invite également celle-ci à formuler des objectifs généraux ambitieux, dans le respect du principe de subsidiarité.

Les députés demandent aux Etats membres d'accorder une attention particulière aux catégories sociales vulnérables (enfants, jeunes, femmes enceintes) et d'intervenir contre la consommation nocive d'alcool chez les jeunes, les travailleurs et les conducteurs. Le rapport préconise l'échange d'informations et de meilleures pratiques entre Etats membres et la collecte de données dans l'UE, en particulier sur la corrélation entre les niveaux d'alcool et les accidents de la route, entre l'alcool et les maladies du foie, entre l'alcool et les maladies neuropsychologiques.

Les parlementaires considèrent qu'il est nécessaire de *"mieux informer les consommateurs des risques que comporte la consommation dangereuse et nocive d'alcool"*. Toutefois, si certains Etats membres ont retenu l'étiquetage pour transmettre des messages, le rapport voté en plénière demande à la Commission de *"prendre des dispositions en vue d'analyser l'efficacité des moyens de communication, notamment l'étiquetage"*. Les résultats de cette analyse devront être publiés avant le 1er janvier 2010.

### Protéger les jeunes

Dans ce rapport, les députés considèrent comme préoccupante l'augmentation de la consommation d'alcool parmi les jeunes, d'autant plus que ce phénomène a tendance à être de plus en plus précoce. Ils demandent à la Commission et aux Etats membres de lancer des campagnes d'éducation menées par les Etats membres et les groupes d'intérêts sur les risques liés à la consommation dangereuse et nocive d'alcool; de limiter l'accessibilité et la disponibilité des boissons alcoolisées pour les jeunes; d'encourager la disponibilité de moyens de transport publics; de développer des programmes de sensibilisation *"Conducteur désigné"* ou encore de créer un prix européen de la meilleure campagne contre la consommation dangereuse et nocive d'alcool destinée aux écoles et aux jeunes.

### Lutter contre l'ivresse au volant

L'ivresse au volant fait, chaque année, 17000 morts. Par conséquent, le rapport préco-

nise l'augmentation substantielle des contrôles des taux d'alcoolémie, l'instauration de sanction plus lourdes pour la conduite en état d'ivresse, le lancement de campagnes d'information impartiales et indépendantes dans les Etats membres, en collaboration avec les groupements d'intérêts et la promotion d'actions et de programmes concrets dans le cadre du forum "Alcool et santé" proposé par la Commission européenne.

*Vous trouverez, dès sa disponibilité, le texte adopté tenant compte des amendements éventuels à l'adresse ci-dessous.*

**Contact :**

**Fabienne Gutmann-Vormus et Nora Chaal**

E-mail: [presse-FR@europarl.europa.eu](mailto:presse-FR@europarl.europa.eu)

BXL: (32-2) 28 40650

STR: (33-3) 881 72649

PORT: (+32) 498 98 33 29